

NOUVEAU

# PRÉPARER LA TRANSMISSION :

Les règles à connaître en matière de donation et de succession

Éviter les conséquences d'une succession non ou mal préparée

## INFORMATIONS PRATIQUES

### PUBLIC

La formation s'adresse à tout adhérent du Centre et/ou à son conjoint, ainsi qu'à tout membre correspondant

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé
- Échanges avec les participants
- Vidéo-projection
- Remise d'un support

### DATES - LIEUX

- Lundi 14 septembre 2020  
Colmar  
*CREF, 5 rue des Jardins*
- Lundi 21 septembre 2020  
Strasbourg - Schiltigheim  
*Hôtel Roi Soleil Prestige  
Espace Européen de l'entreprise  
1 avenue de Londres*

### HORAIRES

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

### TARIF

Coût inclus dans la cotisation annuelle

### CONFÉRENCIER

Me Stéphane FAGOT,  
*notaire*

INSCRIPTION  
EN LIGNE

(Cliquer sur le lien)

## OBJECTIF ET PROGRAMME

- Préparer sa transmission, c'est avant tout connaître les règles de cette transmission. Que se passera-t-il si rien n'est fait ? D'un point de vue civil, qui hérite ? D'un point de vue fiscal, quel est le coût d'une transmission ?
- Préparer sa transmission, c'est ensuite pouvoir choisir à qui transmettre, quand transmettre et comment transmettre.
- Préparer sa transmission, c'est enfin et bien souvent anticiper son coût.

Ces questions prennent une dimension particulière en présence d'une entreprise, parce qu'il s'agit d'un bien spécifique, qui occupe une place particulière dans le patrimoine de l'entrepreneur (en valeur, par sa nature...) et pour lequel il existe des outils de transmission spécifiques.

Sur ces bases, nous reprendrons les principales règles et outils de transmission (contrat de mariage ; testament ; donation : simple, partage, transgénérationnelle ; pacte Dutreuil...) de façon générale, tout en réservant des développements spécifiques pour la situation particulière du chef d'entreprise.